



D.2024.04.03.5.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 3 Avril 2024

5 – ATTRACTIVITE

5.5 – Partenariat Tisséo SMTC/Toulouse Métropole/Tisséο Voyageurs dans le cadre du Contrat de Ville.

L'an deux mille vingt quatre, le trois avril, dans la salle Métropole à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (à M. Bolzan)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (à M. Briand)	
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (à M. Lattes)	
OCHOA Nina		X (à M. Jop)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent		X (à M. Lubac)	
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (à M. Suaud)	

Le Contrat de ville constitue le contrat unique de référence de la politique de la ville et des politiques menées en faveur des quartiers prioritaires de l'ensemble des partenaires signataires.

Dans ce contexte, Toulouse Métropole et Tisséo ont décidé d'engager un partenariat pour la mise en œuvre d'actions dans les quartiers prioritaires de Toulouse Métropole dans le cadre du Contrat de Ville 2024-2030.

Celui-ci a pour enjeux de contribuer à réduire les inégalités dans les quartiers Politique de la Ville à travers différentes thématiques : la prévention, la médiation, la tranquillité, l'emploi, l'éducation, et la jeunesse.

Tisséo, en tant qu'acteur majeur de la mobilité, s'inscrit dans cette démarche et engage des actions en matière :

- de sensibilisation dans le domaine de la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel.
- socio-éducatives afin de permettre un accès égalitaire aux transports sur l'ensemble du territoire.
- d'insertion dans l'emploi en permettant à des personnes d'acquérir des connaissances et des compétences.
- d'insertion, dans le cadre de son plan d'action achats, où des clauses d'insertion sont intégrées aux marchés.
- de communication avec des opérations Tisséo qui viennent en soutien de celles réalisées par la Ville de Toulouse.

Le présent projet de convention définit les modalités de mise en œuvre d'actions concrètes menées par Tisséo en partenariat avec Toulouse Métropole.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les dispositions du présent projet de convention.

* * *

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de convention N°2024-1021 entre Toulouse Métropole, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs dans le cadre du partenariat Contrat de Ville 2024-2030.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES